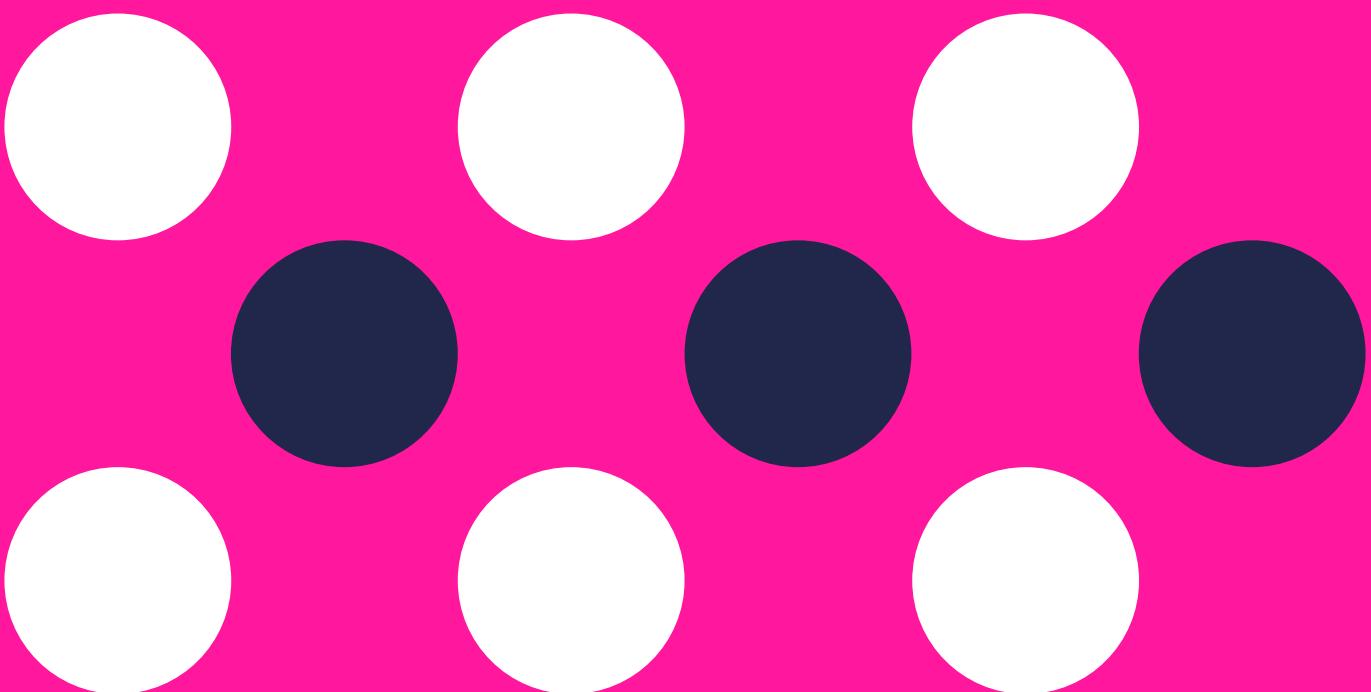


FORMATIONS 2026



CHOISIR UNE FORMATION DE LA FÉDÉRATION ADDICTION C'EST:

- ▶ être formé·e par des intervenant·e·s qui sont également des professionnel·le·s de terrain
- ▶ s'inscrire dans une approche de l'addictologie fondée sur le décloisonnement des pratiques, la promotion des usagères et usagers et la prise en compte des dimensions plurielles des addictions
- ▶ bénéficier des apports d'un réseau national et transdisciplinaire
- ▶ être au fait des nouvelles pratiques et des approches innovantes

SOMMAIRE

POURQUOI SE FORMER AVEC LA FÉDÉRATION ADDICTION 4

LES FORMATIONS 2025 6

- | | |
|--|----|
| 1 LES FONDAMENTAUX DE L'ADDICTOLOGIE | 6 |
| 2 LES PUBLICS CIBLES ET LEURS BESOINS | 9 |
| 3 LES APPROCHES THÉRAPEUTIQUES | 14 |
| 4 LES OUTILS D'AIDE À L'ACCOMPAGNEMENT | 16 |
| 5 LES FORMATIONS SUR SITE ET LES FORMATIONS RÉGIONALES | 22 |

LES TARIFS 24

INFORMATIONS PRATIQUES 26

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE 27

POURQUOI SE FORMER AVEC LA FÉDÉRATION ADDICTION

DES FORMATIONS CONÇUES PAR ET POUR LES PROFESSIONNEL·LE·S DE L'ADDICTOLOGIE

La Fédération Addiction n'est pas un organisme de formation comme les autres: nous sommes avant tout un réseau de professionnel·le·s et un espace de dialogue et d'échanges entre acteurs et actrices de terrain. Ainsi, nos formateur·trice·s sont recruté·e·s sur le critère de leur expérience et de leurs pratiques: ce sont des professionnels de l'addictologie investi·e·s dans une démarche d'acquisition de compétences pédagogiques, de transmission de leurs savoirs et de militance.

C'est la garantie de la pertinence et de la qualité pédagogique de votre formation à la Fédération Addiction: en tant que professionnel·le·s, vous serez formé·e·s par vos pairs à qui nous avons apporté des supports, des outils, des temps collectifs et un accompagnement afin de renforcer leurs compétences en formation.

DES FORMATIONS SOCLES ET DES FORMATIONS SPÉCIALISÉES, EN FONCTION DES BESOINS

L'addictologie est un champ transdisciplinaire et un secteur professionnel où coexistent de nombreux métiers. Nous avons donc conçu notre catalogue autour de deux axes:

- Des formations socles qui visent à acculturer et outiller les nouveaux professionnels et nouvelles professionneles du secteur à la philosophie et aux principes de l'addictologie. Ces formations sont présentes chaque année dans notre catalogue et leurs contenus sont régulièrement actualisés.
- Des formations spécialisées, qui répondent à des besoins plus spécifiques: public, approche thérapeutique, évolution des politiques publiques...

La Fédération Addiction peut adapter ses formations à des demandes spécifiques selon les publics et les territoires: n'hésitez pas à nous contacter (voir p. 27)!

DES FORMATIONS POUR SOUTENIR LES INNOVATIONS

L'addictologie est un secteur en renouvellement constant: des nouveaux dispositifs, de nouvelles approches thérapeutiques, des nouveaux publics émergent chaque année. Notre catalogue évolue tous les ans en conséquence: choisir une formation de la Fédération Addiction, c'est choisir une formation où les innovations et les expérimentations ont donc toute leur place.

DES PARTENARIATS FORTS

Au croisement du social, du sanitaire et du médico-social, l'addictologie n'est pas un secteur isolé. La Fédération Addiction a développé des partenariats forts avec différentes organisations pour refléter cette réalité: Médecins du Monde, AIDES, la Fédération des acteurs de la solidarité, etc. Nous travaillons à améliorer les actions de chacun tout en partageant et en valorisant les compétences et les particularités.

UNE ACTUALISATION CONSTANTE DE NOTRE OFFRE DE FORMATION

L'unité formation de la Fédération Addiction est composée de professionnel·le·s de terrain: régulièrement, elle échange sur les évolutions du secteur et leurs implications pour l'offre de formation, sur les innovations pédagogiques et sur les besoins des plus de 1500 professionnels formés par an.

Le plan de formation de la Fédération Addiction est adopté chaque année par le conseil d'administration: les thématiques nouvelles sont issues des attentes identifiées sur le terrain et des projets engagés par la Fédération partout en France.

Les référent·e·s de l'unité formation

- ▶ **Catherine Delorme**, directrice d'établissements à Oppelia, déléguée régionale Île-de-France et présidente de la Fédération Addiction
- ▶ **Romain Gomet**, médecin addictologue à l'Assistance publique - Hôpitaux de Paris
- ▶ **May Boumendjel**, psychiatre addictologue au centre hospitalier André-Mignot, administratrice de la Fédération Addiction
- ▶ **Morgane Jacquot Noureddine**, animatrice territoriale d'appui à la coordination au Groupement addiction Franche-Comté et déléguée régionale adjointe Bourgogne-Franche-Comté de la Fédération Addiction
- ▶ **Marie-Alice Robert**, médecin addictologue aux Apsyades
- ▶ **Véronique Garguil**, psychologue clinicienne au centre hospitalier Charles-Perrens, secrétaire nationale de la Fédération Addiction

LES FORMATIONS 2026

1

LES FONDAMENTAUX DE L'ADDICTOLOGIE

► 35 heures
3 sessions au choix

► Du 19 au 23 janvier

► Du 14 au 18 septembre

► Du 23 au 27 novembre

PUBLIC ET PRÉREQUIS:
Les professionnels qui débutent dans le champ de l'addictologie et les acteurs de premier recours (IDEL, médecins généralistes, etc.).

FIL ROUGE DE LA FORMATION:
Catherine Delorme, directrice d'établissements à Oppelia, déléguée régionale Île-de-France et présidente de la Fédération Addiction

Morgane Jacquot Noureddine, animatrice territoriale d'appui à la coordination au Groupement addiction Franche-Comté et déléguée régionale adjointe Bourgogne-Franche-Comté de la Fédération Addiction

Laurence Emin, directrice d'Addiction Méditerranée et déléguée régionale PACA-Corse et trésorière adjointe de la Fédération Addiction

Nicolas Bourguignon, directeur du CEID-Addictions, membre du conseil d'administration de la Fédération Addiction.

FORMATION DE BASE EN ADDICTOLOGIE

L'addiction est un phénomène multifactoriel, à la fois biologique, psychique, et social dans son processus comme dans ses conséquences. Les personnes confrontées à des comportements d'usage ou de dépendance ont parfois besoin d'une aide et d'un accompagnement spécifique. La diversité des acteurs et des aides proposées répond à celle des problématiques: conduites à risques à l'adolescence, précarité, pathologies psychiatriques, psycho-traumatismes... Dans ce contexte, le parcours de soin s'inscrit dans une offre transversale et complémentaire qui fait appel à des intervenants du secteur médico-social (CSAPA, CAARUD), de la ville ou du sanitaire. Il n'existe pas de modèle unique, seule l'évaluation des besoins permet d'apporter les réponses adaptées.

En abordant l'addiction sous plusieurs angles (politiques publiques, soins, législation, prévention, place des usagers, intervention précoce, réduction des risques...), cette formation permet d'acquérir des connaissances de base. Les thématiques traitées mettent en valeur la pluralité des disciplines concernées (médecine, psychologie, intervention sociale, éducative, droit, etc.) et leur nécessaire articulation.

OBJECTIFS:

- Comprendre l'évolution et l'historique des dispositifs dans le champ de l'addictologie
- Identifier l'organisation de l'offre de soins en addictologie
- Connaître les principaux types et effets des substances psychoactives et les ressorts cliniques des addictions sans substance
- Comprendre l'articulation entre les dispositifs existants en addictologie (programme de prévention, CJC, réduction des risques, etc.)
- Repérer la place des acteurs de terrain dans l'accompagnement médico-psycho-social

► 14 heures
► 2 & 3 avril

PUBLIC ET PRÉREQUIS:

Les professionnels et équipes exerçant en CSAPA, CJC, dans le secteur hospitalier, en contexte associatif. Pas d'autres prérequis en termes de formation ou de diplôme.

FIL ROUGE DE LA FORMATION:

Corinne Defrance, coordonnatrice de programmes à Oppelia
Aude Stehelin, psychologue à Oppelia Le Trait d'union.

LA PRÉVENTION INDIVIDUELLE ET COLLECTIVE TOUT AU LONG DU PARCOURS D'ACCOMPAGNEMENT EN ADDICTOLOGIE

La prévention des addictions désigne l'ensemble des interventions et des mesures individuelles et collectives qui ont pour but de réduire les usages à risques, ou nocifs afin d'augmenter le pouvoir d'agir des personnes sur leurs choix.

Le terme de réduction des risques et des dommages désigne les interventions visant principalement à agir sur les circonstances ou sur les conséquences délétères (sanitaires, psychologiques et sociales) de cette conduite afin d'améliorer la qualité de vie des personnes. Toutefois les frontières entre prévention et réduction des risques et leur articulation avec le soin ne sont pas toujours claires ni partagées. Les accompagnements en prévention, en réduction des risques et des dommages et en soin ne sont pas toujours différenciables. Néanmoins ces stratégies doivent se combiner dans un continuum d'interventions.

Les actions de prévention sont d'autant plus efficaces quand elles répondent à des missions explicites : articulées avec les missions de soin dans le projet d'établissement, reposent sur des valeurs et des principes d'intervention connus et partagés par l'ensemble de l'équipe, mais aussi reposant sur des fondements scientifiques et recourant à des approches et à des outils validés. Ces actions sont délivrées par des intervenants formés, dont les connaissances et les compétences sont régulièrement actualisées. Ils s'adaptent au contexte de vie, aux besoins et aux attentes des personnes et des groupes concernés en les associant à la construction, l'évaluation de l'accompagnement ou de l'intervention.

La mise en œuvre de ces conditions d'efficacité implique un certain nombre de préalables au déploiement des actions et notamment l'identification des besoins des publics, l'élaboration d'une stratégie et d'un cadre d'intervention fondés sur les données probantes et l'identification et l'inscription dans les réseaux d'acteurs territoriaux.

OBJECTIFS: Articuler les missions de prévention aux missions de réduction des risques et de soins dans les CSAPA

- Définir les objectifs de la prévention, ses principes et ses valeurs
- Situer la prévention dans l'articulation avec la réduction des risques et le soin
- Identifier les acteurs à mobiliser et les actions à organiser
- Ajuster les réponses en fonction des besoins des publics et des différents contextes d'intervention professionnel, carcéral, scolaire, familial...
- Découvrir des programmes de prévention, des approches et des méthodes
- Expérimenter des techniques et des outils de prévention

► 28 heures
► Du 21 au 25 septembre

RÉDUCTION DES RISQUES ET USAGES DE SUBSTANCES PSYCHOACTIVES: ÉTHIQUE, POSTURES, PRATIQUES

PUBLIC ET PRÉREQUIS:
Les professionnels des CAARUD et des CSAPA, professionnels des champs sanitaire et de la ville, les acteurs institutionnels travaillant sur les dispositifs et les enjeux de la réduction des risques et les acteurs de premier recours.

FIL ROUGE DE LA FORMATION:
Martine Lacoste, directrice de l'association Clémence-Isaure, déléguée régionale Occitanie et vice-présidente de la Fédération Addiction.

Gilles Rozsypal, directeur du CSAPA résidentiel la Ferme Merlet au CEID-Addictions, délégué régional adjoint de la Fédération Addiction en Nouvelle-Aquitaines.

La réduction des risques a comme objectif prioritaire de réduire les risques sanitaires, psychologiques, sociaux, de prévenir les dommages et d'éviter l'aggravation des usages. Elle contribue aussi à la médiation sociale. Fondée sur une approche pragmatique, dans un souci de respect et de dignité des personnes, la réduction des risques reconnaît les usagers comme des sujets responsables et citoyens, capables de faire des choix et, pour peu qu'on leur en donne les moyens, de se protéger et de protéger autrui. Il s'agit, dans le non jugement, d'intervenir le plus précocement possible dans la trajectoire des usagers actifs et d'agir au plus près des usages et pratiques à risques, liés aux substances illégales à l'alcool et au tabac.

La formation abordera la réduction des risques tant sur le plan éthique que sur les postures et les pratiques, ainsi que le cadre légal qui les soutient. Elle visera également l'articulation des pratiques avec le soin. Enfin, il s'agira plus largement d'interroger la place et la parole de l'expertise des usagers dans les dispositifs.

OBJECTIFS:

- Comprendre les principes et la philosophie de la réduction des risques au regard de son histoire et de son évolution
- Maîtriser la réglementation (loi, décrets, référentiels) inhérente aux actions de réduction des risques
- Connaître les modalités d'accueil, les modalités d'intervention et les différents dispositifs de réduction des risques
- Connaître les nouveaux produits et outils de réduction des risques
- Identifier les publics et les contextes de consommation
- Situer la démarche communautaire et de l'autosupport dans la réduction des risques

► 14 heures
► 5 & 6 octobre

MÉDICAMENTS DES ADDICTIONS: INTÉRÊTS DANS L'ACCOMPAGNEMENT THÉRAPEUTIQUE

PUBLIC ET PRÉREQUIS:
Les soignants appelés à utiliser ces médicaments (généralistes, psychiatres, addictologues...) exerçant en libéral ou en institution, tous les professionnels des secteurs médico-social et sanitaire qui interviennent auprès de personnes présentant des conduites addictives (CSAPA, CAARUD, CJC, services hospitaliers d'addictologie...).

FIL ROUGE DE LA FORMATION:
Guillaume Hecquet, psychiatre au centre médical Marmottan.

Les traitements médicamenteux tendent à occuper une place de plus en plus importante dans la prise en charge des addictions. Aux traitements utilisés classiquement et ponctuellement pour le sevrage de différentes substances psychoactives (alcool, opiacés, voire parfois cocaïne et cannabis) sont venus s'ajouter les traitements de substitution pour la dépendance aux opiacés ainsi qu'une classe de médicaments que certains qualifient d'« addictolytiques » et dont l'exemple le plus emblématique est le baclofène. Ces médicaments peuvent avoir une action spécifique pour telle ou telle addiction mais sont aussi susceptibles d'avoir une action générale utile dans toutes les addictions, y compris celles « sans substance ».

Cette formation, grâce à des temps d'apports de connaissances associés à des temps d'analyse de pratiques, permettra de préciser les intérêts et les limites des différents types de médicaments et la façon dont leur prescription peut s'intégrer dans une prise en charge globale, bio-psycho-socio-éducative, de la personne, avec ses éventuelles « comorbidités ».

OBJECTIFS:

- Envisager les attributs d'une prise en charge globale et intégrée ainsi que de la recherche d'alliance thérapeutique
- Maîtriser les traitements de sevrage et de substitution
- Comprendre le lien entre traitement des addictions et comorbidités psychiatriques

2

LES PUBLICS CIBLES ET LEURS BESOINS

► 21 heures
► Du 14 au 16 janvier

PUBLIC ET PRÉREQUIS:
Les professionnels et bénévoles des CAARUD et des CSAPA intervenant lors d'événements festifs. Connaître les principes de la réduction des risques.

FIL ROUGE DE LA FORMATION:
Thone Van den Broek, chargé de projet pôle festif et analyse de drogue au CAARUD Axess, Groupe SOS Solidarités.

INTERVENIR EN MILIEU FESTIF

La fête représente un lieu et un temps de prise de risques et d'expérimentations. De par l'hétérogénéité des contextes et des publics concernés, elle révèle une diversité d'usages qui favorise l'innovation et l'évolution des pratiques professionnelles.

Les intervenants du milieu festif développent une éthique d'intervention qui « irrigue » l'ensemble de l'offre d'accompagnement du dispositif spécialisé en addictologie (produits de synthèse, analyse de drogues, approche communautaire, réduction des risques appliquée à l'alcool...).

Positionnée au carrefour des approches et des temps, cette éthique d'intervention s'inscrit dans la démarche d'« aller vers » et permet notamment :

- d'agir en direction des publics, en fonction de leurs usages et de leurs temporalités, tout en respectant la fonction sociale de la fête, ses codes et ses spécificités ;
- de développer de nouvelles collaborations entre le secteur spécialisé et de droit commun (formations d'acteurs, partenariats bistroter...) ;
- de déployer un continuum d'intervention qui mobilise les différents acteurs spécialisés : collectifs de bénévoles, professionnels des CJC, acteurs du soin, de la RDR, travailleurs pairs...

Dans la continuité des travaux et des réflexions qu'elle mène sur cette thématique, la Fédération Addiction a souhaité proposer une formation dédiée à cette démarche d'intervention spécifique. Elle permettra d'aborder notamment les différents contextes d'intervention, la posture, les outils spécifiques et les partenariats nécessaires, de la free party aux soirées étudiantes, et de l'usage de substances aux autres pratiques à risques.

OBJECTIFS:

- Comprendre les enjeux propres au milieu festif, ses fonctions, ses risques et ses codes
- Maîtriser la typologie des différents types d'événements festifs
- Connaître les modalités d'organisation, de mise en place, de coopération et d'évaluation d'une intervention en milieu festif
- Connaître les enjeux émergents liés à l'intervention en milieu festif, tels que la gestion des violences sexuelles et sexistes
- Identifier les publics et les acteurs de l'intervention en milieu festif
- Être capable d'organiser pour sa structure ou son association une intervention en milieu festif adaptée au contexte d'intervention

FEMMES ET ADDICTIONS

En cours d'actualisation

Cette formation est actuellement en réingénierie pédagogique afin de mieux répondre aux évolutions des pratiques professionnelles et des besoins identifiés. Elle sera disponible dans une version actualisée au cours de l'année 2027.

► 28 heures
► Du 18 au 21 mai

PUBLIC ET PRÉREQUIS:

Professionnels amenés à accompagner des personnes présentant des troubles psychiatriques et des pratiques addictives. Médecins, infirmiers, éducateurs, psychologues, travailleurs sociaux, animateurs ou tout autre intervenant travaillant dans le domaine médico-social ou le sanitaire.

FIL ROUGE DE LA FORMATION:
Mario Blaise, psychiatre et addictologue, chef de service au centre médical Marmottan, vice-président de la Fédération Addiction.

May Boumendjel, psychiatre addictologue au centre hospitalier André-Mignot, membre du conseil d'administration de la Fédération Addiction.

ADDICTIONS ET TROUBLES PSYCHIATRIQUES: REPÉRER ET ACCOMPAGNER LES PATHOLOGIES DUELLES

Les difficultés de repérage et de prise en charge des publics rencontrant à la fois des troubles psychiatriques et des problématiques addictives ne permettent pas toujours de les accompagner au mieux, du fait notamment de logiques de filières. La prise en compte des pathologies duelles est souvent cloisonnée entre le secteur de l'addictologie et celui de la psychiatrie, les professionnels de chaque champ ayant tendance à se concentrer sur la pathologie de leur domaine et à négliger de repérer ou de traiter celle «hors champ». Pourtant les intrications sont fréquentes et nombreuses. Les troubles dépressifs et anxieux, mais aussi les troubles délirants sont souvent présents chez les usagers de drogues et autres addicts, tout comme les antécédents de psycho-traumatismes et les troubles de la personnalité. Ces intrications aggravent le pronostic, rendant plus difficile l'accompagnement et les soins et contribuent souvent aux ruptures de parcours, à certains passages à l'acte et à la précarité des usagers.

Comment se repérer avec ces patients dans des situations souvent confuses et aux parcours chaotiques? Comment penser un accompagnement qui prenne en compte cette clinique spécifique des pathologies addictives et psychiatriques? Quels exemples de dispositifs de soins et d'accompagnement sont pertinents dans ce domaine? Cette formation s'inscrit dans une nécessité de mieux accompagner ces situations complexes, en favorisant la transversalité entre les dispositifs addictologiques et de santé mentale et en privilégiant les approches par le rétablissement et la réduction des risques.

OBJECTIFS:

- Repérer et identifier l'impact de la co-occurrence de troubles addictifs et psychiatriques
- Penser l'accompagnement par les professionnels des personnes accueillies au regard de la clinique spécifique à la co-occurrence
- Construire et promouvoir les possibles liens de coopération entre secteur addictologique et psychiatrique (partenariat, primo-orientation, etc.)
- Valoriser et développer les plus-values d'une prise en charge intégrée
- Identifier les dispositifs existant dans la prise en charge de ce public aux besoins spécifiques
- Permettre aux personnes accompagnées d'être actrices au travers du développement du pouvoir d'agir et du rétablissement

► 21 heures
► Du 7 au 9 octobre

PUBLIC ET PRÉREQUIS:

Les professionnels des CSAPA, du monde du travail souhaitant réfléchir à la place des usages de substances psychoactives au travail et/ou ceux sollicités pour développer des actions de prévention au travail.

FIL ROUGE DE LA FORMATION:
Pascale Page, médecin au CSAPA Les Apsyades.

LE MILIEU DU TRAVAIL ET LES USAGES DE SUBSTANCES PSYCHOACTIVES: COMPRENDRE POUR MIEUX AGIR

L'usage de substances psychoactives en milieu professionnel devient une préoccupation prégnante dans notre société, au niveau gouvernemental, dans le monde du travail (employeurs, salariés, syndicats) et pour les soignants, de plus en plus souvent appelés à intervenir dans cet environnement professionnel. Différents types d'usages existent: une consommation occasionnelle, le plus souvent conviviale, une consommation répétitive collective, un usage occasionnel pour tenir au travail, une consommation individuelle en lien avec une relation difficile voire pathologique avec un ou plusieurs produits.

Cette formation a pour objectif de mieux comprendre le contexte d'usage de substances psychoactives et les pratiques addictives en milieu de travail. Elle permettra aux participants de réfléchir à la prise en compte de l'activité «travail» dans les actions de prévention, la législation, le rôle des différents acteurs. Elle abordera les possibilités d'intervention tant sur le plan collectif qu'individuel, et la place des CSAPA et des différents acteurs dans les actions de prévention en milieu de travail.

OBJECTIFS:

- Évaluer les multiples interrelations entre travail et usages de substances psychoactives pour prévenir les mésusages
- Adopter une approche collective de la prévention des usages de substances psychoactives en milieu professionnel
- Positionner les professionnels de CSAPA dans la démarche de prévention des addictions en milieu professionnel

► 21 heures
► Du 28 au 30 septembre

PUBLIC ET PRÉREQUIS:
Les professionnels de l'accompagnement en addictologie, issus des champs médico-social et sanitaire.

FIL ROUGE DE LA FORMATION:
Maria Hernández-Mora Ruiz del Castillo, psychologue clinicienne et co-fondatrice l'association CEFRAAP et fondatrice du Réseau français de cliniciens de l'addiction pornographique et sexuelle (CAPS), en partenariat avec le centre médical Marmottan.

En partenariat avec



Centre Francophone de Ressources et d'Accompagnement de l'Addiction à la Pornographie

► 21 heures
► Du 16 au 18 novembre

PUBLIC ET PRÉREQUIS:
Les professionnels du secteur de l'addictologie, les professionnels de la justice.

FIL ROUGE DE LA FORMATION:
Antonia Dande, directrice du CSAPA Épisode.

COMPRENDRE, ÉVALUER ET PRENDRE EN CHARGE L'ADDICTION SEXUELLE ET À LA PORNOGRAPHIE

L'addiction sexuelle reste de nos jours une problématique clinique peu abordée dans les services d'addictologie, malgré sa prévalence avérée (3% à 6%) et la demande de soins qui en résulte. Par ailleurs, la consommation de pornographie est devenue un comportement habituel et régulier dans la société actuelle. Cependant, de par ses caractéristiques addictogènes, certaines personnes peuvent développer une dépendance au fil du temps, entraînant des conséquences négatives dans leur santé mentale, sexuelle et relationnelle. Lorsqu'elles demandent de l'aide dans les services d'addictologie, les thérapeutes se retrouvent démunis face à cette addiction complexe, difficile à aborder, sans outils pour la traiter.

En réponse à ce besoin, cette formation propose un programme vaste et très spécialisé, afin de faire monter en compétence tout.e professionnel.le de l'addictologie intéressé.e. À l'issu de la formation, le professionnel sera en mesure d'une part, de comprendre, évaluer et prendre en charge ces personnes et d'autre part, d'aborder avec les adolescents les aspects de l'usage de pornographie nécessitant de la prévention.

La formation repose sur les constats cliniques et scientifiques internationaux sur l'addiction sexuelle et à la pornographie, ainsi que sur l'expérience de terrain des intervenants.

OBJECTIFS:

- Acquérir des connaissances précises sur les conceptualisations de l'addiction sexuelle et à la pornographie existantes dans la littérature scientifique afin de bien comprendre le phénomène
- Identifier les facteurs de vulnérabilité pour le développement de cette addiction
- Savoir évaluer les signes, symptômes et comorbidités de cette addiction
- Comprendre et agir face aux psychotraumatismes pouvant sous-tendre cette addiction
- Acquérir des outils concrets de prise en charge de cette addiction et de chacun de ses mécanismes
- Être en mesure de mettre en place une psychoéducation pertinente à partir de l'identification des caractéristiques propres de la pornographie en ligne et de son interaction avec le cerveau
- Acquérir des éléments concrets pour aborder et prévenir les risques de l'usage de pornographie avec les adolescents

► 21 heures:
► Du 22 au 24 juin

PUBLIC ET PRÉREQUIS:
Les professionnels des CAARUD et des CSAPA travaillant ou souhaitant travailler sur un dispositif de consultations jeunes consommateurs.
Prérequis : Faire partie du public ciblé identifié. Pas d'autres prérequis en termes de formation ou de diplôme.

FIL ROUGE DE LA FORMATION:
Véronique Garguil, psychologue clinicienne au centre hospitalier Charles-Perrens, secrétaire nationale de la Fédération Addiction.

CONSULTATIONS JEUNES DE LA PREVENTION AU SOIN

Les consultations jeunes consommateurs (CJC) sont des dispositifs gratuits et confidentiels destinés aux jeunes de 12 à 25 ans confrontés à des problèmes de consommation de substances psychoactives (tabac, alcool, cannabis, drogues) ou à des comportements addictifs (jeux vidéo, réseaux sociaux, etc.). Elles s'adressent également à leur entourage (parents, éducateurs, enseignants) qui peut être en quête de conseils ou d'accompagnement.

Cette formation s'adresse aux professionnels travaillant en CJC ou souhaitant en développer une. L'adolescence est une période propice à l'expérimentation, et l'usage de substances peut rapidement devenir problématique. Face à cette réalité, il est essentiel de maîtriser les outils de prévention, d'évaluation et d'intervention adaptés. Au cours de cette formation les participants exploreront les 4 phases de la stratégie d'intervention précoce : repérage, évaluation, orientation, accompagnement au prisme de leur spécificité territoriale.

La formation vise à mieux comprendre les enjeux liés à la consommation de substances chez les jeunes et à travailler sur les techniques d'intervention à adopter et sur les attitudes adaptées.

Suite à cette formation vous serez alors plus outillés pour rendre visible et lisible l'offre de CJC auprès des jeunes, de leur entourage et des professionnels qui les accompagnent.

À travers des apports théoriques, des études de cas et des mises en situation, cette formation offre des clés concrètes pour aider les professionnels à intervenir dans un écosystème complexe.

OBJECTIFS:

- Connaitre les rôles/missions/valeurs/principes d'une CJC
- S'approprier les différentes phases de l'intervention précoce
- Savoir situer sa CJC dans un environnement complexe (famille, entourage, scolarité, insertion, santé)
- Connaitre les différents programmes/ projets en partenariats existant avec les CJC – identifier la méthodologie commune
- Identifier les appuis, ressources pour aller-vers les jeunes, l'entourage et les professionnels

SOINS OBLIGÉS EN ADDICTOLOGIE

Les personnes placées sous main de justice présentant des conduites addictives sont confrontées à des enjeux situés à l'intersection du soin et de la justice. Bien qu'aménés à coopérer dans le cadre des soins obligés (alternatives aux poursuites, obligations de soins, injonctions thérapeutiques), les professionnels de la santé et ceux de la justice s'inscrivent dans des logiques d'interventions différentes. Leurs objectifs, leurs pratiques, leurs contraintes et obligations respectifs peuvent paraître éloignés voire contradictoires. Ces éléments constituent souvent un frein à une collaboration optimale pourtant essentielle pour accompagner les personnes placées sous-main de justice.

Il semble donc opportun de réfléchir aux cadres d'intervention des uns et des autres et d'organiser les bases d'un travail partenarial. Comment faire coïncider la logique judiciaire dont la mission est de protéger la société, garantir le vivre-ensemble, lutter contre la récidive, avec la logique soignante basée sur le volontariat, l'adaptation au rythme de l'usager.e ? Comment saisir l'opportunité de la « rencontre obligée » pour permettre à l'usager.e de s'approprier la démarche, de trouver un intérêt à l'écoute et à l'accompagnement qui lui sont proposés et ce faisant, de dépasser la pression de la contrainte ? Comment les professionnels du secteur médico-social et sanitaire travaillent-ils la réalité du soin sous contrainte ? Comment ceux de la justice peuvent-ils articuler, sanction, soin et réinsertion ? Quelles en sont les conséquences et les modifications sur les accompagnements et les prises en charge ?

OBJECTIFS:

- Comprendre le fonctionnement du système judiciaire concernant les addictions
- Identifier les différents acteurs impliqués dans la coopération autour des soins obligés
- Favoriser la mise en place d'une dynamique de coopération entre les acteurs de la justice et de l'addictologie dans les territoires
- Travailler sur un accompagnement spécifique à des personnes sous contraintes (majeures et mineures)

3 LES APPROCHES THERAPEUTIQUES

- 21 heures
- 16 au 18 mars
- Module à distance : 26 juin

PUBLIC ET PRÉREQUIS:
Les professionnels des CAARUD et des CSAPA.

FIL ROUGE DE LA FORMATION:
Lilian Babé, directeur de Oppelia-Passerelle 39, membre du conseil d'administration de la Fédération Addiction.

Une séance a posteriori, en visioconférence, sera proposée aux participants le 26 juin pour une analyse des pratiques du terrain et du conseil méthodologique suite aux acquis de la formation.

RÉDUCTION DES RISQUES APPLIQUÉE À L'ALCOOL : DÉFINITION ET MISE EN ŒUVRE

Entre militantisme, institutionnalisation, controverses conceptuelles et expérimentations, la réduction des risques appliquée à l'alcool se met en place, depuis une dizaine d'années, dans le champ de l'addictologie, après sa confirmation dans le cadre de la loi HPST de 2016. Cette politique de santé publique a fait l'objet assez récemment de nombreuses publications, associatives et institutionnelles. Longtemps pensée sous l'angle unique de la réduction de la quantité d'alcool, cette posture d'intervention se décline en une gamme d'accompagnements possibles.

Les CSAPA et les CAARUD forment le secteur spécialisé en addictologie et doivent donc accueillir et accompagner les personnes en difficultés avec leurs consommations. Si un nombre croissant de ces structures intègre des projets de réduction des risques appliquée à l'alcool, les pratiques professionnelles doivent être consolidées. En effet, les CSAPA et les CAARUD sont encore trop peu à proposer un accompagnement en réduction des risques pour l'alcool, et sont insuffisamment identifiés par le public concerné et par les partenaires qui pourraient solliciter.

Cette formation propose de mieux comprendre le cadre théorique de la réduction des risques appliquée à l'alcool et sa mise en œuvre dans le secteur spécialisé en addictologie.

OBJECTIFS:

- Identifier les enjeux et les contextes de la réduction des risques appliquée à l'alcool ;
- Déterminer les conditions de mise en œuvre ;
- Se projeter dans la construction d'un projet de RDR appliquée à l'alcool ;
- Repérer les ressources mobilisables.

- 21 heures
- Du 30 septembre au 2 octobre

PUBLIC ET PRÉREQUIS:
Les professionnels du secteur de l'addictologie.

FIL ROUGE DE LA FORMATION:
Juliette Jaillais, psychologue clinicienne, Centre hospitalier Marmottan,
Guillaume Hecquet, psychiatre au centre médical Marmottan.

PSYCHO-TRAUMATISMES ET ADDICTIONS

Les professionnels se retrouvent fréquemment confrontés au récit d'événements traumatisques, uniques ou répétés, anciens ou récents, dans la biographie de leurs patients «addicts».

L'état de stress post-traumatique conduit, dans un nombre très important de cas, au développement de conduites addictives avec ou sans substance.

Au cours de ces deux journées, nous nous proposerons d'apporter certains éclairages sur les liens entre psycho-traumatismes et addictions, de sensibiliser au repérage et au traitement combinés de ces problématiques ainsi qu'à la prévention du développement d'addictions chez des personnes ayant subi des psycho-traumatismes.

Cette formation alterne des temps d'apports de connaissances et de compétences avec des temps d'analyse de pratiques à partir de cas cliniques mais aussi d'outils de stabilisations et de psycho-éducation.

Elle s'adresse aux professionnels des secteurs médico-social, sanitaire et de la ville.

OBJECTIFS:

- Maîtriser l'éthiologie, la symptomatologie et les facteurs des psychotraumatismes
- Faire le lien entre conduites addictives et psychotraumatismes
- Planifier une démarche d'accompagnement en s'appuyant sur l'évaluation, le repérage, etc.
- Utiliser les outils du champ de la psychoéducation

- 21 heures
- Du 12 au 14 octobre

PUBLIC ET PRÉREQUIS:
Les professionnels du secteur de l'addictologie ayant des notions de base des concepts psychanalytiques.

FIL ROUGE DE LA FORMATION:
Martine Lacoste, directrice de l'association Clémence-Isaure, déléguée régionale Occitanie et vice-présidente de la Fédération Addiction

Leon Gomberoff, directeur du CSAPA Aurore 75 et du CAARUD EGO, membre du conseil d'administration de la Fédération Addiction

ÉCLAIRAGES DE LA PSYCHANALYSE DANS LA PRISE EN CHARGE DES ADDICTIONS

L'accompagnement quotidien des sujets en butte aux addictions se confronte fréquemment aux répétitions de conduites qui ne peuvent «se comprendre» si on exclut la notion de fonctionnement inconscient. L'éclairage psychanalytique permet d'appréhender cette notion ainsi que ses conséquences dans le parcours des personnes qui sollicitent notre aide. Sauf à voir se poursuivre et s'amplifier les répétitions et les échecs, il est important de tenir compte de ce qui échappe au sujet (et par là-même au soignant). Si l'éclairage psychanalytique n'a pas à être exclusif et doit même être complémentaire d'autres approches, il reste, néanmoins, extrêmement précieux pour mieux appréhender, voire comprendre les parcours des personnes «addictes» (toxicomanes, alcooliques...), ainsi que les pratiques thérapeutiques et /ou d'accompagnement qui s'y réfèrent.

OBJECTIFS:

- Définir les concepts opérants, tels que le transfert ou le manque, dans le champ des addictions
- Réfléchir et échanger à partir de situations cliniques issues de la pratique
- Identifier des évolutions dans les pratiques au sein de sa structure

- ▶ 21 heures
- ▶ Du 30 novembre au 2 décembre

PUBLIC ET PRÉREQUIS:

Les professionnels du secteur de l'addictologie, incluant les médiateurs de santé pairs (ou autres formes d'implications de personnes ayant un savoir d'expérience)

FIL ROUGE DE LA FORMATION:
Nicolas Chottin, docteur-entrepreneur en sciences de l'éducation et de la formation sur l'inclusion et la professionnalisation des pairs-aidants

Marie D'Alexis, médiatrice santé paire au CEID-Addictions.

PARTICIPATION DES USAGERS: DE L'IMPLICATION À LA COOPÉRATION

Depuis la loi 2002-2, qui a rénové l'action sociale et médico-sociale, l'implication des usagers dans les dispositifs d'addictologie peine à se généraliser, malgré de nombreuses initiatives locales et politiques soulignant ce besoin de coopération. Pour y répondre, une formation dédiée a été lancée en 2021, s'appuyant sur des concepts clés - empowerment, rétablissement, savoirs expérientiels et pair-aidance - afin d'ancrer une culture de soin plus participative.

Depuis 2025, cette formation s'ouvre également aux usagers déjà engagés dans les structures dans des actions participatives, créant un véritable espace collaboratif où usagers et professionnels co-conçoivent outils et pratiques inclusives. Les structures sont invitées à y associer largement leurs usagers pour valoriser leurs compétences, consolider l'expertise collective et diffuser ces approches au sein des équipes et des parcours de soin.

OBJECTIFS:

- Favoriser une co-coopération usagers-professionnels en addictologie (leviers et freins de représentations et de pratiques)
- Identifier des ressources expérientielles usagers-professionnels pour les intégrer dans l'accompagnement des personnes
- Définir les concepts cités ci-dessus dans leur dimension historique, théorique et pratique
- Comprendre les différents ressorts de participation et de pairaidance dans les structures (droits des usagers, bénévolat, salariat, dispositif innovant...)

- ▶ 21 heures
- ▶ Du 7 au 9 décembre 2026

PUBLIC ET PRÉREQUIS:

Les professionnels des CAARUD et des CSAPA, les professionnels du secteur sanitaire qui souhaitent acquérir les connaissances de base pour développer des actions de réduction des risques alcool.

FIL ROUGE DE LA FORMATION:
Lilian Babé, directeur de l'association Oppelia Passerelle 39, administratrice de la Fédération Addiction.
Mathieu Fieulaine, créateur et coordonnateur de Modus Bibendi.

En partenariat avec



PENSER, PLAIDER ET AGIR EN RÉDUCTION DES RISQUES ALCOOL

Cette formation vise à outiller, en complément de la formation « réduction des risques appliqués à l'alcool : définition et mise en oeuvre », les professionnel·les engagé·e·s auprès de publics concernés par l'usage d'alcool afin de mieux répondre à leurs besoins dans le respect de leurs aspirations et de leurs contraintes.

En effet, le sens commun, l'entourage mais aussi nombre de dispositifs d'aide et de soin, n'envisagent comme réponses que l'abstinence ou des modifications radicales pour atteindre un usage « raisonnable ». L'approche de la RDR alcool adoptée au sein du collectif Modus Bibendi permet d'explorer d'autres voies.

Cette formation s'articule autour d'un pilier essentiel : le plaidoyer entendu comme stratégie d'action et d'influence visant autant à accompagner les personnes qu'à les restaurer dans leurs pleins droits, dans et en dehors de l'institution qui les accompagne.

La RDR alcool, avec ce plaidoyer est une stratégie active, mise au service des personnes, pour qu'elles puissent faire des choix éclairés, progresser à leur rythme, et être respectées dans leur dignité.

Cette formation apportera un cadre de réflexion, des ressources, et un espace pour interroger ses pratiques. Elle ouvre des perspectives nouvelles, pour un accompagnement efficient en respectant les projets de vie des personnes.

OBJECTIFS:

- Identifier les besoins, réalités dans lesquels s'inscrit la réduction des risques alcool
- Faire un état des lieux des actions existantes
- Se positionner dans une démarche innovante et efficiente
- Construire et mettre en place des méthodes d'intervention en réduction des risques alcool

4

LES OUTILS D'AIDE À L'ACCOMPAGNEMENT

- 21 heures
- Du 9 au 11 mars

PUBLIC ET PRÉREQUIS:

Les professionnels du champ de l'addictologie et les acteurs de premier recours.

FIL ROUGE DE LA FORMATION:

David Saint-Vincent, psychologue, coordinateur formation, membre du bureau de la Fédération Addiction
Xavier Guyou, président de La Vape du cœur.

En partenariat avec



INTÉRETS DE LA VAPE DANS L'ACCOMPAGNEMENT PAR LES PROFESSIONNELS EN ADDICTOLOGIE

La vape, autrefois appelée e-cigarette, est apparue massivement sur le marché français depuis une dizaine d'années environ. Elle est arrivée dans le débat public par le secteur commercial. Mais elle s'est surtout répandue dans les mœurs par les utilisateurs eux-mêmes qui y ont vu un outil particulièrement intéressant pour les aider à réduire ou arrêter leur consommation de tabac fumé.

Aujourd'hui encore, la vape fait l'objet de nombreuses controverses, mises en doute et fantasmes. Elle s'est néanmoins imposée comme un outil de réduction des risques particulièrement intéressant. L'appropriation de la vape par les professionnels du secteur médico-social, sanitaire ou social s'est faite plutôt tardivement et est encore parfois hésitante: Quel est l'intérêt pour ces acteurs de se saisir de cet outil? Quelle est la complémentarité de la vape par rapport aux traitements de substitution nicotiniques? Quelle est la place du professionnel vis-à-vis des utilisateurs et des détaillants commerciaux? Quelle légitimité aurait-il à s'en saisir?

Cette formation a pour objet de vous permettre de mieux appréhender l'outil: comprendre son fonctionnement, ses caractéristiques techniques, son utilisation et ses effets. Mais elle propose également de vous fournir des éléments méthodologiques qui vous permettront d'initier et/ou développer un «accompagnement vape», le plus adapté à vos publics, votre contexte et vos attentes.

OBJECTIFS:

- S'approprier l'outil qu'est la vape sur le plan pratique et technique
- Concevoir une méthodologie d'intervention incluant la vape
- Valoriser la plus-value de la vape dans une démarche globale d'accompagnement et de Réduction des Risques
- Identifier les spécificités d'utilisation de la vape pour les publics accueillis

- 14 heures
- 23 & 24 mars

PUBLIC ET PRÉREQUIS:

Les professionnels engagés dans la prise en charge de patients avec troubles de l'usage de substances psychoactives.

FIL ROUGE DE LA FORMATION:

Hélène Beaunieux, professeure de neuropsychologie, université de Caen Normandie.

En partenariat avec



BEARNI, OUTIL DE DÉPISTAGE DES TROUBLES NEUROPSYCHOLOGIQUES LIÉS À L'USAGE DE SUBSTANCES PSYCHOACTIVES

Les troubles neuropsychologiques classiquement rencontrés sont des troubles exécutifs, des troubles de mémoire épisodiques et de la mémoire de travail, des difficultés de traitement des informations visuo-spatiales, une perturbation de l'équilibre... BEARNI a été conçu pour permettre un dépistage rapide de ces troubles par des cliniciens non spécialisés en neuropsychologie. Sa passation nécessite peu de matériel (un chronomètre et un crayon) et dure entre 20 et 30 minutes. Elle permettra aux participants d'acquérir ou de mettre à jour les connaissances sur la sémiologie des troubles neuropsychologiques des patients alcoololo-dépendants; de savoir dépister les troubles neuropsychologiques chez les patients dépendants; d'envisager leurs conséquences sur le bénéfice des prises en charge standard; d'identifier des adaptations possibles du parcours de soin.

OBJECTIFS:

- Acquérir ou mettre à jour les connaissances sur la sémiologie des troubles neuropsychologiques des patients alcoololo-dépendants
- Dépister les troubles neuropsychologiques chez les patients dépendants
- Améliorer les bénéfices des prises en soin des personnes grâce aux outils de dépistage
- Identifier des adaptations possibles du parcours de soin

- 21 heures
- Du 25 au 27 mars

PUBLIC ET PRÉREQUIS:

Les professionnels du secteur de l'addictologie.

FIL ROUGE DE LA FORMATION:

Abdou Ndiaye, directeur d'Oppelia Charonne.

En partenariat avec



ACCOMPAGNEMENT ET ÉDUCATION AUX RISQUES LIÉS À L'INJECTION (AERLI)

Il ne s'agit pas d'une formation à la réduction des risques liés à l'injection. L'objectif est d'adapter sa posture d'accompagnateur et de repérer les éléments qui garantissent la qualité et la sécurité nécessaires à la réalisation d'une action d'AERLI.

La politique française de réduction des risques liés à l'usage de drogues a contribué très largement à réduire l'épidémie de VIH chez les consommateurs de produits psychoactifs par voie intraveineuse. Cependant, l'épidémie du virus de l'hépatite C (VHC) et les complications veineuses liées à l'injection demeurent un problème important en terme de santé publique au sein même de cette population. Le projet de la recherche-action « Accompagnement et éducation aux risques liés à l'injection », a mis en évidence un bénéfice significatif des sessions d'éducation: une diminution des pratiques à risque de transmission du VHC et une diminution des complications au site d'injection. AERLI vient ainsi compléter la palette d'outils déjà développés dans les structures. Cette formation s'inscrit dans la dynamique des travaux initiés par la Fédération Addiction et ses adhérents sur les questions d'accompagnement à la consommation. Lors de cette formation, menée en partenariat avec AIDES, nous fractionnerons et détaillerons les différentes étapes d'une action proposant de l'AERLI.

OBJECTIFS:

- Identifier ses représentations et les éléments de posture du rôle d'intervenant dans les actions AERLI
- Connaître les produits, leurs effets, leurs utilisations et les risques associés
- Comprendre le rôle des différents temps de l'accompagnement des personnes avec AERLI
- Connaître le cadre d'intervention et les publics concernés par le dispositif AERLI
- Connaître les composantes qui garantissent la qualité d'action AERLI

- 14 heures
- 8 & 9 septembre

PUBLIC ET PRÉREQUIS:

La formation s'adresse à tout professionnel - de santé ou non (médecins, psychologues, éducateurs spécialisés, etc.) - exerçant au sein d'une structure spécialisée en addictologie et ayant un minimum d'expérience dans le suivi de personnes avec des problématiques addictives. Les expérimentations ont démontré l'intérêt:

- d'avoir suivi une formation liée à l'entretien motivationnel au préalable
- que plusieurs professionnels de la même structure soient formés au programme.

FIL ROUGE DE LA FORMATION:

Françoise Etchebar, médecin généraliste, Béarn Addiction, CEID-Addictions, membre du conseil d'administration de la Fédération Addiction.

FORMATION AU PROGRAMME MESCHOIX

Après de nombreuses années à travailler dans le cadre de projets développés avec des structures du réseau de la Fédération Addiction, nous ouvrons à tous les acteurs spécialisés en addictologie pour mettre en place le programme MesChoix. Cette formation permet de poursuivre le déploiement de la gamme MesChoix au sein du secteur spécialisé en addictologie où le programme répond à une demande d'outillage de la part des professionnels. Le programme MesChoix permet en effet aux professionnels de structurer la prise en charge, d'enrichir leur palette de supports d'entretien et de diversifier les stratégies qu'ils proposent. Les outils liés au programme seront également fournis aux personnes inscrites.

OBJECTIFS:

- Maîtriser les concepts et connaissances de base liés aux substances/pratiques concernées par le programme
- Connaitre les composantes théoriques fondatrices du programme (théorie de l'apprentissage social, prévention structurée de la rechute, théorie de l'auto-détermination, stades de changement, entretien motivationnel, approche humaniste des émotions et des besoins)
- Connaitre les outils liés au programme: guides et carnets personnels
- Appuyer la mise en œuvre du programme au sein de sa structure
- Réaliser un entretien type du programme Meschoix
- Mettre en œuvre les 6 phases du programme

► 21 heures
► Du 30 mars
au 1^{er} avril

PUBLIC ET PRÉREQUIS:
Les professionnels du secteur de l'addictologie, les acteurs de premier recours.

FIL ROUGE DE LA FORMATION:
Brigitte Reiller, déléguée régionale Nouvelle-Aquitaine de la Fédération Addiction, directrice du CAARUD Planterose, CEID-Addictions (Bordeaux).

En partenariat avec



FORMATION AUX TESTS RAPIDES D'ORIENTATION DIAGNOSTIQUE (TROD) VIH-VHB-VHC

Les hépatites sont une préoccupation majeure de santé publique, tout particulièrement chez les personnes consommatrices de substances psychoactives. Depuis quelques années, la prise en charge des hépatites virales C connaît une véritable révolution. Le développement récent de traitements, courts et sans effets indésirables, ouvre de nouvelles perspectives en réponses à l'épidémie.

L'amélioration du dépistage et de l'accès aux soins est une priorité, en particulier auprès des usagers injecteurs. Dans cette perspective, la mise en place des TROD VHC et VHB doit être accélérée. En effet, ils présentent des avantages certains et reconnus en termes sanitaires et d'accès aux soins. De plus, ils ne nécessitent pas de plateau technique ce qui permet d'aller au-devant des usagers, en particulier les plus éloignés des dispositifs de soins (squats, festivals, milieu rural...). Enfin, la mise en œuvre des TROD VIH, VHB et VHC favorise la transdisciplinarité des acteurs. Techniquement simples d'utilisation, leur appropriation nécessite, au préalable, une formation des professionnels chargés de les réaliser ainsi qu'une sensibilisation de l'ensemble des équipes en lien avec les usagers.

Dans la continuité de ses travaux sur ce thème, et en cohérence avec son engagement national et européen sur les hépatites, la Fédération Addiction a souhaité proposer cette formation afin d'aider les professionnels à s'emparer de ce nouvel outil, dans les meilleures conditions possibles.

OBJECTIFS:

- Actualiser ses connaissances sur les principaux modes de contamination et les traitements actuels du VIH et des hépatites
- Appréhender la place du dépistage dans les actions de réduction des risques et d'accès aux soins
- Connaître le cadre d'utilisation et savoir utiliser les TROD
- Connaître les principes et les fondements du counseling
- Apprendre à réaliser des entretiens pré et post test

► 14 heures
► 15 & 16 octobre

PUBLIC ET PRÉREQUIS:
Les professionnels du secteur de l'addictologie exerçant des activités en lien avec les actions de réduction des risques.
Faire partie du public ciblé identifié. Pas d'autres prérequis en termes de formation ou de diplôme

FIL ROUGE DE LA FORMATION:
Yan Fournet, responsable, service formation externe, AIDES.

En partenariat avec



PARLER SEXUALITÉ DANS UNE ACTION DE RÉDUCTION DES RISQUES

La stratégie nationale de santé sexuelle 2017-2030 élaborée par la direction générale de la santé, prévoit un renforcement de la formation en santé sexuelle des professionnels de santé, en particulier les professionnels de premier recours (médecins généralistes, pharmaciens, sage-femmes, infirmiers...), et des professionnels du secteur médico-social et social.

Cette formation proposée et animée par nos partenaires formateurs-rices de AIDES vise à permettre aux professionnels sanitaires et sociaux des CSAPA et CAARUD de disposer d'un socle commun de connaissances sur la santé sexuelle et reproductive. La formation « Parler de sexualité dans un entretien de réduction des risques » permet également d'apprendre à communiquer de façon efficace, avec empathie et sans jugement sur les sujets liés à la sexualité grâce notamment à la technique d'entretien appelée « Communication brève relative à la sexualité ».

La pratique du chemsex oblige les professionnels de l'addictologie à s'intéresser plus encore à la problématique de la santé sexuelle, en l'abordant avec le moins d'appréhension possible, dans le but d'améliorer la communication, d'adapter nos accueils et discours ainsi que la prise en charge des usagers et leur orientation.

OBJECTIFS:

- Maitriser les bases de la santé sexuelle et reproductive
- Connaître les pratiques sexuelles et les notions d'anatomie mâle et femelle
- Mobiliser des outils de réduction des risques, de contraception, de la communication brève autour de la sexualité (CBS)
- Mener des entretiens autour des sexualités

► 21 heures
► Du 18 au 20 novembre

PUBLIC ET PRÉREQUIS:
Les professionnels du champ de l'addictologie, les acteurs institutionnels travaillant sur les produits et outils de réduction des risques, les acteurs de premier recours.

FIL ROUGE DE LA FORMATION:
Brigitte Reiller, directrice du CAARUD Planterose du CEID-Addictions, déléguée régionale Nouvelle-Aquitaine et administratrice de la Fédération Addiction.

Pierre Chappard, président de Psychoactif et chef de service du CSAPA Oppelia Le Trait d'union.

LES PRODUITS PSYCHOACTIFS ET LES OUTILS DE REDUCTION DES RISQUES

Connaître les produits psychoactifs, leurs effets, leurs risques, les outils et les manières de les consommer est au cœur des stratégies de réduction des risques. Cela permet aux professionnels de modifier leurs représentations et de faciliter la rencontre avec les consommateurs. Plus que de simples accessoires pour limiter les risques sanitaires, les outils de réduction des risques sont aussi un moyen d'entrer en contact avec les usagers, et peuvent constituer une passerelle vers le soin.

Illustrée par des témoignages d'usagers, cette formation propose d'apporter une meilleure connaissance sur les différentes substances psychoactives (dont les médicaments et les nouveaux produits de synthèse) et les outils, mais aussi de s'intéresser au contexte de la consommation (travail sur les représentations, savoir expérientiel et médical...).

OBJECTIFS:

- Connaître les principaux produits et leurs effets sur les usagers
- Maitriser les outils de réductions des risques et le matériel à destination des usagers
- Comprendre les concepts de réduction des risques spécifiques à certaines substances: tabac, alcool, cannabis, etc.

► 14 heures
► Dates à définir

PUBLIC ET PRÉREQUIS:
Les professionnels du champ addictologie.

FIL ROUGE DE LA FORMATION:
Sylvie Ané, trésorière de ELSA France, infirmière coordinatrice à l'ELSA de l'Hôpital intercommunal.

En partenariat avec



PRATIQUES PROFESSIONNELLES EN ELSA ET LIEN AVEC LA VILLE ET LE MÉDICO-SOCIAL

À partir des années 2000, sont apparus dans le paysage de la prise en charge des addictions de nouveaux acteurs: les équipes de liaison et de soin en addictologie. Rapidement elles ont constitué un dispositif essentiel et pivot au sein des parcours de soins en addictologie.

Les associations ELSA France et la Fédération Addiction se sont associées dans une démarche participative visant à réaliser un état des lieux des pratiques professionnelles en ELSA. Cela va conduire à la parution d'un guide « Pratique » en fin d'année 2020.

C'est dans le prolongement de ces travaux que cette formation en partenariat est proposée tout autant aux professionnels des ELSA qu'à ceux du champ médico-social. Elle vise à partager un socle commun de pratiques, de modalités de fonctionnement quelle que soit l'origine d'intervention médico-sociale ou sanitaire, tout en respectant les identités professionnelles.

Une meilleure compréhension des missions, du fonctionnement, des limites et des possibilités de l'ensemble des acteurs sont des facteurs d'amélioration des parcours de soins.

OBJECTIFS:

- Partager un socle commun des missions, des principes et des modalités d'interventions en ELSA
- Accompagner les professionnels des équipes dans l'évolution de leurs pratiques, à la fois en interne et en externe
- Articuler les actions des équipes ELSA avec les dispositifs médico-sociaux et ambulatoires
- Améliorer la connaissance du dispositif ELSA pour les professionnels du médico-social

► 14 heures
► 15 & 16 octobre

PUBLIC ET PRÉREQUIS:
Les professionnels du secteur de l'addictologie, les acteurs de premier recours.

FIL ROUGE DE LA FORMATION:
Catherine Lebrun-Legent, formatrice en prévention de la crise suicidaire, intervenante en addictologie au CSAPA du Havre, formatrice en communication non-violente (CNV).
Marie-Alice Robert, médecin addictologue au CSAPA Les Apsyades.

ADDICTIONS ET RISQUES SUICIAIRES : PRÉVENIR, REPÉRER, AGIR

La question du suicide est un sujet préoccupant en addictologie: comme pour les produits et les addictions au sens large, chacun a des représentations sur le suicide et a même pu y être confronté dans sa propre histoire. Certaines représentations peuvent orienter le regard des soignants sur cette question et faire obstacle au soutien des usagers. Les intervenants se protègent comme ils peuvent avec parfois l'existence d'une forme de déni. Avec les usagers ils n'osent pas toujours en parler de crainte, par exemple, que cela ne leur donne l'idée de passer à l'acte.

Cette formation a pour objectif, d'une part de comprendre le processus de la crise suicidaire, le lien avec les conduites addictives et les maladies psychiques. D'autre part, elle vise à développer la vigilance des professionnels et à transmettre des savoir-faire pour permettre l'accueil d'une personne en crise suicidaire, l'évaluation de l'urgence, la mise en sécurité et l'orientation.

Elle alternera apports théoriques, exercices, mises en pratique et appropriation d'outils.

OBJECTIFS:

- Comprendre le processus de la crise suicidaire
- Identifier le lien entre les conduites addictives et les troubles psychiques
- Accueillir une personne en crise suicidaire
- Orienter une personne en crise suicidaire pour sa mise en sécurité

► 14 heures
► 12 & 13 janvier
► 10 & 11 septembre
► séance de supervision en visio (dates à définir)

PUBLIC ET PRÉREQUIS:
Les professionnels du secteurs de l'addictologie.

FIL ROUGE DE LA FORMATION:
Pascal Gache, médecin, formateur certifié par le MINT (réseau international des formateurs en entretien motivationnel).

FORMATEURS:
Emmanuel Rimann, travailleur social, CSAPA AIPD09, coordinateur de microstructure
Stéphanie Chantôme, coordinatrice de parcours, éducatrice spécialisée en CSAPA avec hébergement et en ACT à l'APLEAT-ACEP .

SENSIBILISATION À L'ENTRETIEN MOTIVATIONNEL

L'entretien motivationnel (EM), développé par les deux psychologues William Miller et Stephen Rollnick au cours des années 80, se définit comme une approche relationnelle guidée et centrée sur le client/patient, dont le but est de susciter ou renforcer la motivation au changement.

Résolument « centrée sur le client/patient» cette méthode se déroule dans une atmosphère d'acceptation de la personne, de sa perception et de son libre choix. Les attitudes du professionnel consisteront en une exploration empathique et valorisante de l'ambivalence de la personne face au changement en évitant la confrontation et la persuasion.

Cette approche relationnelle (et non une simple technique) est particulièrement indiquée dans le domaine des addictions puisqu'elle permet d'intégrer l'ambivalence du client/patient comme une composante essentielle du processus de changement.

La formation sera axée sur l'acquisition de nouvelles compétences et se fera majoritairement à travers des exercices de mise en application des concepts exposés. Les méthodes pédagogiques se dérouleront dans une atmosphère de respect des participants.

OBJECTIFS:

- Prendre conscience de son style de communication sur la motivation au changement
- Comprendre l'esprit de l'entretien motivationnel
- Découvrir et pratiquer les composantes de base de l'entretien motivationnel
- Accroître son apprentissage par une supervision

► 14 heures
► dates à définir

PUBLIC ET PRÉREQUIS:
Les professionnels du secteur de l'addictologie.

FIL ROUGE DE LA FORMATION:
Pascal Gache, médecin, formateur certifié par le MINT, réseau international des formateurs en entretien motivationnel.

INTÉGRER L'ENTRETIEN MOTIVATIONNEL DANS SES PRATIQUES D'ACCOMPAGNEMENT : PARCOURS RENFORCÉ

En complément de l'offre de formation pour sensibiliser et donner les premières bases de l'approche motivationnelle, la Fédération Addiction propose une toute nouvelle formation en lien avec son fil rouge Pascal Gache. Cette formation, limitée à une douzaine de personnes, aura pour but de former des personnes qui souhaitent renforcer ou intégrer la place de l'entretien motivationnel dans leurs pratiques d'accompagnement par une maîtrise accomplie de cette approche relationnelle. Elle se déclinera par des temps de formation en présentiel et en distanciel, des exercices pratiques à réaliser entre les sessions ainsi que de temps de supervision en distanciel avec le formateur. La durée totale de la formation est de 10 jours séquencés de la manière suivante: 3 sessions présentielles de 2 jours, 3 journées de formation en visio (une journée à la fois) et 4 temps de supervision d'une heure et demie répartis entre les temps de formation. Des validations du niveau de maîtrise de l'entretien motivationnel par les participants seront proposées pendant le cursus de formation (sur le volontariat).

L'ensemble du parcours sera disponible sur le catalogue en ligne de la Fédération addiction : formation.federationaddiction.fr

OBJECTIFS:

- Faire alliance avec leurs interlocuteurs.trices par la pratique de l'écoute réfléchie et d'autres outils de l'entretien motivationnel
- Augmenter la motivation au changement de leurs interlocuteurs.trices
- Aider à organiser un plan de changement

► 14 heures
► 18 et 19 juin

PUBLIC ET PRÉREQUIS:
Les professionnel·les de l'addictologie (hôpitaliers, médicaux, médico-sociaux, sociaux) accompagnants ou pouvant accompagner des personnes présentant des comportements d'addictions liées aux jeux d'argent et de hasard.

FIL ROUGE DE LA FORMATION:
Thomas Gaon, psychologue clinicien à l'hôpital Marmottan.
Elizabeth Rossé, psychologue, association régionale Clémence Isaure.

JEUX D'ARGENT ET DE HASARD : PRÉVENTION ET ACCOMPAGNEMENT DES JOUEURS

Depuis sa libéralisation, le marché des jeux d'argent et de hasard (JAH) enregistre une augmentation forte et continue avec une offre de jeux toujours plus importante et diversifiée. Cette tendance s'accompagne notamment d'une augmentation des demandes d'aide de la part des personnes ayant des usages à risques ou déjà problématiques. Afin d'accompagner cette évolution, la Fédération Addiction propose une formation spécifique sur les jeux d'argent et de hasard à destination du secteur spécialisé en addictologie, et plus largement des professionnel·les accompagnement ou pouvant accompagner des joueurs pathologiques.

Cette formation est conçue comme un temps d'apprentissage alternant analyse de pratiques et apports conceptuels, épidémiologiques et légaux.

OBJECTIFS :

- Développer les connaissances des professionnel·les sur les concepts de jeu d'argent et de hasard,
- Participer à la montée en compétences des professionnel·les à l'accompagnement des joueur·ses pathologiques,
- Comprendre et analyser les facteurs de risque à l'addiction aux jeux d'argent et de hasard, identifier les symptômes et manifestations diverses de l'addiction au jeu d'argent et de hasard,
- Améliorer le repérage et l'intervention brève des joueur·ses pathologiques,
- Diffuser des méthodes d'organisation de la structure à l'accueil et l'accompagnement des joueur·ses pathologiques,
- Appliquer des réponses et outils concrets dans la prise en charge des joueur·ses pathologiques.

NOUVEAU !

5 LES FORMATIONS SUR SITE ET LES FORMATIONS REGIONALES



VOUS SOUHAITEZ ORGANISER UNE FORMATION DU CATALOGUE DANS VOS LOCAUX ?

Si vous souhaitez organiser une formation du catalogue dans vos locaux ou pour des demandes plus spécifiques, vous pouvez nous contacter directement. Toutes les formations ne sont pas déclinables sur site, certaines le sont moyennant des adaptations.

Si nous ne sommes pas en mesure de répondre à votre demande, nous vous orienterons vers une structure partenaire ou adhérente spécialisée.

Organiser ces formations à un niveau territorial permet la mise en lien des structures et favorise la logique de partenariat avec les acteurs de premiers recours, etc. Elles sont accessibles à tous les types de professionnels du secteur de l'addictologie et à leurs partenaires de proximité.

Si vous êtes intéressés vous pouvez nous contacter directement:

formation@federationaddiction.fr

► 3 jours de formation sur site

PUBLIC ET PRÉREQUIS:

Les professionnels de CSAPA et de CAARUD, autres structures d'addictologie et de santé (CJC, CEGIDD, hôpitaux, ...).

FIL ROUGE DE LA FORMATION:
Muriel Grégoire, psychiatre addictologue, responsable du CSAPA la Villa Floréal, administratrice de la Fédération Addiction.

En partenariat avec



SEXUALITÉ ET CONSOMMATION: DES RÉPONSES ADAPTÉES

La prise de produits dans certains contextes de consommation est propice à la survenue de comportements sexuels à risque. S'agissant du public jeune, les données collectées mettent en évidence que la consommation d'alcool, de cannabis et autres produits peut engendrer ce type de comportements (rapports non protégés, IST, grossesses non désirées...). Dans d'autres contextes, les prises de risques sexuels et de produits sont intriquées. Le chemsex et le slam, pratiques qui ont cours particulièrement au sein de la communauté gay, représentent aujourd'hui un véritable enjeu de santé publique, dont les professionnels doivent pouvoir s'emparer. L'accessibilité des nouvelles drogues de synthèse, l'hyperconnexion et la culture de l'intensité, ont concouru au développement de ces comportements parfois extrêmes, qui peuvent avoir des conséquences sanitaires et sociales dramatiques sur les populations qui les pratiquent (transmission VIH/VHC, addictions, désocialisation, troubles psychiatriques, suicide, surdose...). Il s'agit de populations majoritairement insérées, qu'il faut pouvoir repérer et accompagner, pour une meilleure prise en compte de leurs problématiques. Cette formation vise à sensibiliser les professionnels des différents secteurs à ces pratiques, à repérer les usagers en difficultés et à les accompagner pour réduire les risques sur leur santé physique et mentale.

OBJECTIFS:

- Comprendre l'évolution des comportements et pratiques addictives au regard d'un contexte favorisant
- Outiller pour aborder les questions de la sexualité et des usages de produit, en l'inscrivant au cœur de l'accompagnement
- Apporter une connaissance concrète sur les pratiques de consommations qui modifient le rapport à la sexualité
- Conduire un entretien pour aborder la sexualité, identifier les vulnérabilités et repérer les usagers en difficulté
- Apprendre à identifier un besoin et conduire un entretien
- Identifier un réseau d'acteurs locaux et les outils disponibles pour garantir la meilleure prise en charge

► 2 jours de formation sur site

PUBLIC ET PRÉREQUIS:

Professionnels et bénévoles impliqués ou souhaitant s'impliquer dans des dispositifs d'analyse de drogues, quelle que soit la technique d'analyse concernée.

FIL ROUGE DE LA FORMATION:

Grégory Pfau, pharmacien à Oppelia Charonne.

En partenariat avec



MENER UN ENTRETIEN DANS LE CADRE D'UN DISPOSITIF GLOBAL D'ANALYSE DE DROGUES

Tout marché noir pose immédiatement le problème de l'adultération des produits et de son contrôle. Les personnes consommatrices de substances illicites ne savent pas dans quelle proportion se trouve la substance recherchée (si tant est qu'elle soit présente) ou quels produits adultérant ont été employés aux différents niveaux du circuit de fabrication, de commercialisation et de distribution. La qualité des produits consommés reste une préoccupation fréquente des consommateurs de drogues. Elle s'inscrit dans une démarche de connaissance des produits et de leurs effets en vue de limiter les risques associés à leur usage. Les informations relatives aux produits psychoactifs et à leurs adultérant sont principalement issues d'expériences personnelles ou véhiculées par les pairs. Elles constituent un savoir expérientiel et individualisé mais peuvent aussi relever parfois de croyance. Proposer un dispositif global d'analyse de drogues permet d'écouter ces savoirs collectifs ou individuels et de les confronter aux informations médicales et scientifiques.

OBJECTIFS:

- Mener un entretien éducatif personnalisé de collecte de produits et de restitution d'un résultat
- Collecter des produits
- Maîtriser le vocabulaire et les définitions des termes relatifs à la composition d'un produit (définitions de «drogue», «produit de coupe», «adultérant», etc.)
- Savoir identifier les ressources locales permettant de connaître les grandes tendances du marché des drogues sur son territoire d'intervention
- Décrire les différents dispositifs d'analyse de drogues existant en France et leur articulation (Veille et réduction des risques)
- Connaître les risques juridiques propres au dispositif d'analyse de drogues
- Compléter les recueils de données du dispositif (formulaire d'entretien et d'évaluation), gestion de la base de données

TARIFS

Les inscriptions se font exclusivement en ligne: <https://formation.federationaddiction.fr/>

Nouveauté 2026 : Évolution de notre politique tarifaire

Afin de simplifier notre offre et de garantir la qualité de nos actions de formation, nous adoptons à partir de 2026 une nouvelle grille tarifaire articulée autour de deux catégories: **adhérent-e et non adhérent-e**.

Dans les deux cas, une convention de formation sera établie ouvrant droit à une prise en charge dans le cadre de la formation professionnelle (formations non éligibles au CPF).

Titre de la formation	Dates	Tarifs	
		Adhérent-e individuelle à la Fédération Addiction - Salarié-e d'une structure adhérente	Non adhérent-e

1 Les fondamentaux de l'addictologie

Formation de base en addictologie - 3 SESSIONS	• 19 au 23 janvier • 14 au 18 septembre • 23 au 27 novembre	1125 €	1500 €
La prévention individuelle et collective tout au long du parcours d'accompagnement en addictologie	2 & 3 avril	450 €	600 €
Réduction des risques et usages de substances psychoactives: éthique, postures, pratiques	21 au 25 septembre	1125 €	1500 €
Médicaments des addictions, intérêts dans l'accompagnement thérapeutique	5 & 6 octobre	450 €	600 €

2 Les publics cibles et leurs besoins

Intervenir en milieu festif	14 au 16 janvier	675 €	900 €
Femmes et addictions	2027		
Addictions et troubles psychiatriques : repérer et accompagner les pathologies duelles	18 au 21 mai	900 €	1200 €
Le milieu du travail et les usages de substances psychoactives: comprendre pour mieux agir	7 au 9 octobre	675 €	900 €
Comprendre, évaluer et prendre en charge l'addiction sexuelle et à la pornographie	28 au 30 septembre	675 €	900 €
Soins obligés en addictologie	16 au 18 novembre	675 €	900 €
Consultations jeunes consommateurs : de la prévention au soin	22 au 24 juin 2026	675 €	900 €

3 Les approches thérapeutiques

Réduction des risques appliquée à l'alcool : définition et mise en œuvre	16 au 18 mars et 26 juin	675 €	900 €
Psycho-traumatismes et addictions	30 septembre au 2 octobre	675 €	900 €
Éclairages de la psychanalyse dans la prise en charge des addictions	12 au 14 octobre	675 €	900 €
Participation des usagers : de l'implication à la coopération	30 novembre au 2 décembre	675 €	900 €
Penser, plaider et agir en réduction des risques alcool	7 au 9 décembre 2026	675 €	900 €

Titre de la formation	Dates	Tarifs	
		Adhérent-e individuelle à la Fédération Addiction - Salarié-e d'une structure adhérente	Non adhérent-e

4 Les outils d'aide à l'accompagnement

Intérêts de la vape dans l'accompagnement par les professionnels en addictologie <i>En partenariat avec La vape du cœur</i>	9 au 11 mars	675 €	900 €
Accompagnement et éducation aux risques liés à l'injection (AERLI) <i>En partenariat avec AIDES</i>	25 au 27 mars	675 €	900 €
BEARNI, outil de dépistage des troubles neuropsychologiques liés à l'usage de substances psychoactives <i>En partenariat avec UNICAEN</i>	23 & 24 mars	450 €	600 €
Le programme MesChoix	8 & 9 septembre	450 €	600 €
Les tests rapides d'orientation diagnostique (TROD) VIH-VHC-VHB <i>En partenariat avec AIDES</i>	30 mars au 1 ^{er} avril	675 €	900 €
Parler sexualité dans une action de réduction des risques <i>En partenariat avec AIDES</i>	15 & 16 octobre	450 €	600 €
Addictions et risques suicidaires : prévenir, repérer, agir	15 & 16 octobre	450 €	600 €
Les produits psychoactifs et les outils de réduction des risques	18 au 20 novembre	675 €	900 €
Pratiques professionnelles en ELSA et lien avec la ville et le médico-social <i>En partenariat avec Elsa France</i>	Dates à définir	450 €	600 €
Sensibilisation à l'entretien motivationnel	• 12 & 13 janvier • 10 & 11 septembre	675 €	900 €
Intégrer l'entretien motivationnel dans ses pratiques d'accompagnement : parcours renforcé	Voir détails et tarif de la prochaine session sur formation.federationaddiction.fr		
Jeux d'argent et de hasard	18 et 19 juin	450 €	600 €

5 Les formations sur site et les formations régionales

Pour toutes les formations réalisées en dehors des locaux de la Fédération, nous vous remercions d'adresser votre demande par email : formation@federationaddiction.fr
Numéro agrément: 11 754 489 75 / Numéro SIRET 529 049 421 00025 *Nous contacter pour toute demande de prise en charge dans le cadre du DPC.

INFORMATIONS PRATIQUES ET MODALITÉS

Les formations nationales (sauf exception) se déroulent à la Fédération Addiction (104, rue Oberkampf 75011 Paris).

Modalités d'inscription :

- Les inscriptions sont prises en compte par ordre d'arrivée.
- Les inscriptions ne sont valables qu'après réception du règlement ou de la signature de la convention de formation.
- Le tarif «adhérent» ne s'applique qu'aux adhérent·e·s de la Fédération Addiction à jour de leur cotisation.
- La ou le stagiaire reçoit une confirmation de son inscription par courriel, au plus tard 1 mois avant la date de formation (à l'adresse indiquée lors de l'inscription) ainsi que des éléments pratiques d'organisation (confirmation du lieu de la formation, documents préalables, etc.).

• **Attention le coût des repas n'est pas intégré au tarif des formations.**

• **En cas de désistement** (sans justificatif médical) moins d'un mois avant le début du stage: 100 % des frais seront retenus.

La Fédération peut être amenée, pour des raisons exceptionnelles, à annuler une formation. Le stagiaire en est informé au minimum 10 jours avant la date prévue. Il est alors effectué un remboursement total des frais d'inscription. Nous communiquer une adresse électronique et un numéro de téléphone facilite l'information des participants en cas de modifications de dernière minute.

• **Une attestation de formation** est remise à la fin de chaque session. Il n'en sera pas fait de duplicita.

À titre exceptionnel, la Fédération Addiction peut programmer de nouvelles sessions de formations en cours d'année. Le contenu des modules, les dates de programmation et les modalités d'inscription sont disponibles sur notre site internet.

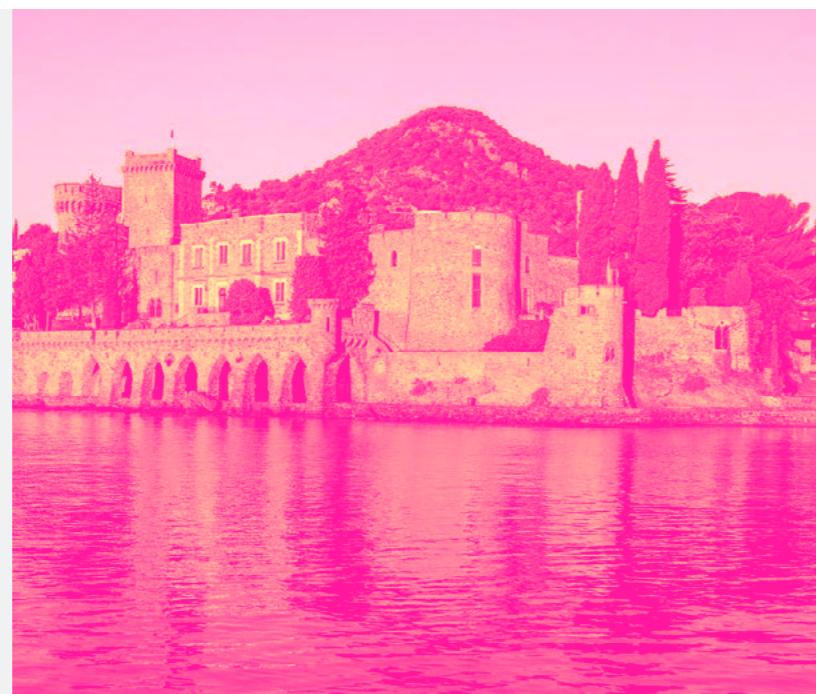
Être adhérent·e permet aussi de bénéficier de tarifs préférentiels sur les manifestations et les formations

Pour adhérer à la Fédération Addiction : federationaddiction.fr

15^e congrès de la Fédération Addiction

Rendez-vous à **Mandelieu-La-Napoule** les **4 & 5 juin 2026**

Le congrès rassemble chaque année plus de 1300 de participants, tous secteurs confondus.



Conditions générales de vente (au 01/09/2025)

Article 1 - Désignation

La Fédération Addiction désigne un organisme de formation professionnelle, dont le siège social est situé au 104 rue Oberkampf, 75011 Paris. La Fédération Addiction met en place et dispense des formations inter et intra entreprises, Au 104 rue Oberkampf, 75011 Paris et sur l'ensemble du territoire national, seule ou en partenariat.

Dans les paragraphes qui suivent, il est convenu de désigner par :
- client : toute personne physique ou morale qui s'inscrit ou passe commande d'une formation auprès de la Nom de l'organisme.
- stagiaire : la personne physique qui participe à une formation.
- CGV : les conditions générales de vente, détaillées ci-dessous.
- OPCO : les opérateurs de compétence agréés chargés de collecter et gérer l'effort de formation des entreprises.

Article 2 - Objet et champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente déterminent les conditions applicables aux prestations de formation effectuées par la Fédération Addiction pour le compte d'un client. Toute commande de formation auprès de la société implique l'acceptation sans réserve du Client des présentes Conditions Générales de Vente. Ces conditions prévalent sur tout autre document du client, en particulier sur toutes conditions générales d'achat.

Article 3 - Devis et attestation

Pour chaque formation, la Fédération Addiction s'engage à fournir un devis au client. Ce dernier est tenu de retourner à la société un exemplaire renseigné, daté, signé et tamponné, avec la mention « Bon pour accord ».

Le cas échéant une convention particulière peut être établie entre la Fédération Addiction, l'OPCO ou le client.
À la demande du client, une attestation de présence ou de fin de formation, ainsi que des feuilles d'émargement peuvent lui être fournies.

Article 4 - Prix et modalité de paiement

Les prix des formations sont indiqués en euros. Les inscriptions ne sont valables qu'après réception du règlement ou de la signature de la convention de formation dans le cas d'une prise en charge de l'OPCO. Le règlement des factures peut être effectué par virement bancaire, par chèque ou par carte bancaire. Attention, le coût du transport, de l'hébergement et des repas n'est pas intégré au tarif des formations.

Article 5 - Prise en charge

Si le client bénéficie d'un financement par un OPCO, il doit faire une demande de prise en charge avant le début de la prestation. La Fédération Addiction ne gère pas la subrogation de paiement avec les OPCO, que le financement soit accordé ou non le client sera facturé pour la prestation.

Article 6 - Conditions de report et d'annulation d'une séance de formation à l'initiative du Client

- L'annulation d'une séance de formation est possible, à condition de la faire au moins 1 mois exactement avant le jour et l'heure du début de la formation. Toute annulation doit faire l'objet d'une notification par e-mail à l'adresse formation@federationaddiction.fr.

- En cas d'annulation/désistement à moins d'un mois avant la date de la formation, le client est tenu de payer une pénalité d'annulation, à hauteur de 100% du coût total initial de la formation ; les frais de transport et d'hébergement restant à la charge du Client.

- Si le Stagiaire est empêché de suivre la formation par suite de force majeure dûment reconnue (décès, arrêt maladie avec certificat médical) seules les prestations effectivement dispensées sont dues au prorata-temporis de leur valeur prévue au contrat ; les frais de transport et d'hébergement restant à la charge du Client.

- En cas de souhait du report, le Client est tenu à effectuer lui-même les étapes pour reinscrire le Stagiaire à une formation ou

session ultérieur.

- En cas d'inexécution de ses obligations suite à un événement fortuit ou à un cas de force majeur, la Nom de l'organisme ne pourra être tenue responsable à l'égard de ses clients. Ces derniers seront informés par mail.

Article 7 - Conditions de report et d'annulation d'une séance de formation à l'initiative de la Fédération Addiction

En cas d'arrêt du programme de formation du fait de la Fédération Addiction, l'intégralité des prestations non servies sera remboursée prorata-temporis. Les frais de transport et d'hébergement restant à la charge du Client.

La Fédération Addiction peut être amené, pour des raisons exceptionnelles, à annuler une formation. Le stagiaire en est informé au minimum 10 jours avant le début de la Formation. Il est alors effectué un remboursement total des frais d'inscription ; les frais de transport et d'hébergement restant à la charge du Client.

Article 8 - Programme de formation

S'il le juge nécessaire, l'intervenant pourra modifier les contenus des formations suivant l'actualité, la dynamique de groupe, ou le niveau des participants. Les contenus des programmes figurant sur les fiches de présentation ne sont ainsi fournis qu'à titre indicatif.

Article 9 - Propriété intellectuelle et droit d'auteur

Les supports de formation, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, électronique...), sont protégés par la propriété intellectuelle et le droit d'auteur. Leur reproduction, partielle ou totale, ne peut être effectuée sans l'accord exprès de la société. Le Client et/ou Stagiaire s'engage à ne pas utiliser, transmettre ou reproduire tout ou partie de ces documents en vue de l'organisation ou de l'animation de formations.

Article 10 - Informatique et libertés

Les informations à caractère personnel communiquées par le client à la Fédération Addiction sont utiles pour le traitement de l'inscription ainsi que pour la constitution d'un fichier clientèle pour des prospections commerciales. Suivant la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition des données personnelles le concernant.

La Fédération Addiction s'engage à appliquer les mesures administratives, physiques et techniques appropriées pour préserver la sécurité, la confidentialité et l'intégrité des données du client. Elle s'interdit de divulguer les données du client, sauf en cas de contrainte légale.

Article 11 - Loi applicable et attribution de compétence

Les présentes Conditions Générales de Vente sont encadrées par la loi française. En cas de litige survenant entre la Nom de l'organisme et le Client, la recherche d'une solution à l'amiable sera privilégiée. À défaut, l'affaire sera portée devant les tribunaux de Paris.

